

**Rudolf Strahm, orateur invité au 25^e anniversaire de la Banque Alternative Suisse,
à Zurich, le 25 avril 2015**

VINGT-CINQ ANS DE CHANGEMENTS ET D'ERREMENTS DANS LE SYSTEME BANCAIRE. LE RÔLE D'UNE BANQUE HORS DU COMMUN

I. BAS, la pionnière

La Banque Alternative Suisse n'a « que » vingt-cinq années, mais elles sont très, très riches en expériences. La BAS s'est endurcie en s'adaptant constamment à l'univers de la finance, tout en pleine forme.

Que n'avons-nous pas vécu, ces 25 dernières années, dans le monde bancaire: dogmes économiques et théories financières invariablement présentés avec majesté, puis servilement colportés par des journalistes économiques avant d'être insidieusement escamotés un jour ou l'autre, quand ce n'est pas éliminés par effondrement! Que de crises et de changements structurels avons-nous dû subir, sur la place financière suisse! Combien de doctrines poussiéreuses avons-nous enterrées!

En 1990, lors de la fondation de la BAS, la sphère financière internationale était encore stable et le paysage bancaire suisse à peu près « propre en ordre », bien qu'engoncé dans une culture du mensonge, protégé par le secret et par l'inébranlable arrogance du pouvoir.

En 1990, d'autres initiatives liées au développement durable avaient déjà vu le jour, par exemple dans le commerce équitable avec les Magasins du Monde ou dans l'économie éthique avec des entreprises de niche. Mais en Suisse, la BAS a été le premier et le seul projet sérieux dans l'économie monétaire à instaurer des principes éthiques dans l'activité bancaire classique. La conjoncture d'après-guerre avait eu raison des précédentes expériences historiques en matière d'argent libre, menées dans les années 1920 et 1930.

La BAS a véritablement joué un rôle de pionnière dans l'histoire économique. Ses principes éthiques, une stratégie globale de placements prudents, une attitude juste, sociale, résolue ont érigé la confiance en principe de base. La BAS a incarné l'antidote à cette culture du mensonge qui sous-tend l'activité bancaire suisse. Et tout cela, elle l'a réalisé en tant qu'entreprise et l'a démontré de manière entrepreneuriale. Elle n'a pas voulu jouer le rôle de bonne œuvre d'utilité publique.

Revers de la médaille: la BAS a connu le même destin que de nombreuses autres pionnières de l'économie alternative, se retrouvant en concurrence avec de nouvelles venues et des imitatrices. De plus grandes banques commerciales ont aussi lancé placements durables et fonds écologiques, assortis d'arguments publicitaires éthiques. Des suiveuses se sont, un temps, agressivement positionnées sur le marché des placements bancaires éthiques, avec des fonds écologiques vantés par une stratégie commerciale fûtée. Parmi celles-ci, la banque Sarasin, qui fait maintenant partie d'un conglomérat financier brésilien.

C'est le propre d'une pionnière que d'être rattrapée, voire dépassée. Mais nombre de ces contrefaçons ont disparu, tandis que l'entreprise BAS a toujours surmonté les défis! Jamais elle n'a été impliquée dans des scandales d'aide à la fuite de capitaux ou de blan-

chiment d'argent ou encore dans des opérations financières louches. La confiance initiale demeure, et vingt-cinq exercices l'ont renforcée.

II. Rétrospective: manque de volonté pour une réforme interne

La politique bancaire suisse de ces dernières décennies n'a rien de glorieux: pendant des années, elle a été l'archétype du déni. Puis, une fois que la pression s'est accentuée après la crise financière de 2008, elle a montré à quel point on peut se faire dépasser par la réalité. Le secret bancaire était prétendument ancré dans la première loi sur les banques pour protéger les droits humains ainsi que ceux des investisseuses et investisseurs. Par la suite, il a de plus en plus souvent été détourné à des fins de soustraction fiscale, jusqu'à devenir le modèle d'affaires des banquiers suisses. On pourrait aujourd'hui dire que le secret bancaire incarne la façon dont la bourgeoisie helvétique s'est historiquement menti à elle-même.

Ce n'est que sous la pression de pays étrangers que la Suisse a corrigé le tir. Elle ne l'aurait jamais fait de sa propre initiative. Rappelons quelques épisodes historiques:

En 1972, après que l'administration Nixon eut menacé les montres et les fromages helvétiques de mesures de rétorsion, la Suisse a dû assouplir pour la première fois son secret bancaire vis-à-vis des Etats-Unis, avec un accord d'entraide judiciaire en cas de fuite de capitaux du crime organisé.

En 1985/1987 une disposition pénale sanctionnant le délit d'initié ainsi qu'une norme pénale contre le blanchiment d'argent ont été introduites, les deux de facto uniquement à des fins d'assistance judiciaire aux Etats-Unis. Pendant longtemps elles n'étaient pas sensées s'appliquer aux personnes de nationalité suisse. Les deux projets de loi n'ont pas émergé spontanément, mais parce que les autorités étasuniennes préparaient des mesures contre la Banque Populaire Suisse de l'époque et contre d'autres banques du pays, à la suite d'un scandale lié à l'argent (le métal).

En 1997, après avoir une fois de plus vigoureusement résisté, les banques ont finalement consenti à divulguer les comptes en déshérence. Elles ont ensuite payé la somme forfaitaire de 1,9 milliard de francs aux descendantes et descendants de victimes de l'Holocauste. Il aura toutefois fallu la pression - ou le « chantage », selon le point de vue - de puissants cercles financiers étasuniens et de l'administration Clinton (notamment l'ambassadeur Stuart Eizenstat), qui ont envisagé un boycott sur le marché des placements aux Etats-Unis.

En 2001, toutes les banques ont dû se soumettre au programme étasunien de « Qualified Intermediary » et, dès lors, procéder à une retenue à la source pour le fisc des Etats-Unis ou lui remettre des données. Les établissements réfractaires n'avaient plus accès au marché de l'Oncle Sam.

Les tentatives d'assouplir le secret autour de la soustraction fiscale en Suisse même se sont heurtées à l'opposition de la Paradeplatz. En 1984, le mensonge helvétique de la déclaration d'impôt volontaire et de la responsabilité individuelle a eu raison de l'initiative sur les banques, lancée en 1977 après le scandale de Chiasso par le parti socialiste et par des organisations d'entraide. Avec un honteux 73% de « non », ce fut une expérience douloureuse pour moi, qui en étais alors secrétaire de l'initiative. Elle n'allait pourtant pas aussi loin que ce que les banques sont aujourd'hui tenues de faire en matière d'échange d'informations dans le cadre de l'OCDE.

L'UE a réclamé une imposition globale des revenus de l'épargne. En 2003, la Suisse avait usé de tant d'échappatoires et astuces financières pour contourner cette demande que les ministres des finances de l'UE prévoyaient des sanctions contre la Suisse, bien avant la crise financière. La même année, sous l'influence du lobby bancaire, le Conseil fédéral a retiré la demande d'accord bilatéral qu'il avait engagée sur les services entre la Suisse et l'UE. L'un de ses principaux fossoyeurs fut Marcel Ospel, qu'on ne croise désormais plus guère que sur des terrains de golf. Les banques ont sifflé la fin de la partie pour le Gouvernement, craignant que les accords avec l'UE affaiblissent le secret bancaire. Mais aujourd'hui, les mêmes supplient le Conseil fédéral de conclure un accord pour maintenir leur accès au marché européen.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler les récents soubresauts en matière de secret bancaire. Alors qu'en 2009, celui-ci était encore considéré comme du granit sur lequel les pays étrangers allaient se « casser les dents » (comme l'a affirmé au Parlement le conseiller fédéral Hans Rudolf Merz), quatre ans plus tard, la Suisse et la communauté bancaire se sont mises d'accord sur un échange automatique d'informations. Participer à l'économie globale exige tout simplement d'en respecter des règles du jeu!

Jamais, au grand jamais, la Suisse n'a eu de sa propre initiative le courage de faire le ménage sur sa place financière. A ce jour, les réformes ont toujours résulté de pressions de l'étranger. La Suisse est une merveilleuse démocratie, mais pour ce qui est des questions bancaires, nous sommes restés une oligarchie. Et en protégeant la fuite des capitaux de potentats, des classes supérieures et d'élites corrompues, nous avons davantage contribué au sous-développement du Tiers Monde que notre aide au développement l'a aidé à se relever.

Je ne dis pas cela pour susciter la polémique, mais sur la base de mon expérience et de mes connaissances de l'Histoire. Dans son livre « *Die Banken und ihre Schweiz* » (non disponible en français), l'un des rares ouvrages à ne pas avoir été écrit par un auteur issu du sérail, l'historien Peter Hablützel a retracé cette évolution dans le détail en 2010.

III. Le système et ses aberrations monétaires

Les questions de réglementation bancaire ne sont pas le seul domaine où nous avons vécu erreurs et errances. La politique monétaire de la Banque nationale suisse serpente entre dogmes, ruptures de dogmes, polarisations et coûts sociaux importants. La politique monétaire est le seul domaine spécialisé de l'économie aussi fortement imprégné de doctrines de la foi, d'idéologies et de mythes. Pensez à la récente initiative sur l'or, aux allégations ambiguës de faux-monnayage et à l'initiative « monnaie pleine », encore à l'étape de la récolte de signatures.

Dans les années 1990, la Banque nationale, alors sous la direction de Markus Lusser, a suivi une rigoureuse politique monétariste d'étranglement. Rappelez-vous des taux hypothécaires atteignant sept ou huit pour cent ainsi que de l'effondrement du secteur de la construction et du marché immobilier qui en a résulté! En près de sept ans de croissance zéro, plus de deux cent mille personnes se sont retrouvées sans travail au plus fort de la tempête et la dette publique a augmenté de cinquante milliards (cumulés). Le FMI a documenté rétrospectivement les erreurs de la Banque nationale suisse. Ce n'est qu'après l'entrée en fonction (en 1996) de Bruno Gehrig au directoire qu'un brusque virage a eu lieu et qu'un peu plus de pragmatisme a permis le retour de la croissance. Dès 1998, avec la nouvelle politique monétaire, la BNS a aussi pris en considération la situation de

l'économie réelle, c'est-à-dire les capacités, l'emploi et les attentes économiques (règle de Taylor). Cela a porté ses fruits.

Depuis 2008, on connaît la suite: dès 2010, le directoire de la BNS a usé d'une politique pragmatique d'inspiration anglo-saxonne pour contrer la forte pression à la hausse sur le franc suisse, allant jusqu'à introduire un taux de change fixe en septembre 2011. La BNS a ainsi pris le parti d'une expansion de son bilan et de la quantité de francs suisses en circulation. Fait inhabituel, cette politique (sur le modèle des banques centrales étasunienne, anglaise, japonaise, puis aussi européenne) n'a provoqué ni inflation, ni dommage, ni choc, contrairement ce qu'avait prédit la congrégation monétariste. Le taux de change fixe a servi l'économie dans son ensemble et a apporté aux entreprises une sécurité en matière de planification.

Avec la décision-choc du 15 janvier 2015, les trois membres du directoire de la BNS ont opté pour un changement de paradigme dogmatique: adieu le cap pragmatique à l'anglo-saxonne de Philipp Hildebrand, retour à l'école bernoise d'inspiration monétariste, au dogme monétariste focalisé sur la masse monétaire et sur le bilan de l'institut d'émission, peu importent les pertes.

J'espérais déjà en janvier - et j'espère toujours aujourd'hui - que mes critiques inspirées de l'expérience des années 1990 s'avèreraient infondées. Or, après trois mois seulement, les indicateurs économiques avancés tendent de façon inquiétante à la baisse; des dizaines de milliers d'entreprises prévoient de réduire leur assortiment en Suisse et de délocaliser leur production à l'étranger. Et, du jour au lendemain, il est arrivé quelque chose qui n'empêche vraiment pas les économistes de la Banque nationale de dormir: elles et ils ont soudain plombé l'ambiance jusqu'alors plutôt positive dans le pays, provoqué une polarisation politique qui nous ramène aux années nonante et brisé inutilement les perspectives d'avenir optimistes à court terme.

Voilà bien une maladie de l'économie nationale académique: agrippée à des schémas scolaires, elle passe souvent à côté de l'économie réelle, indifférente aux vraies gens et au baromètre de leur humeur.

Après que le taux de change a été libéré pour préserver le bilan de la BNS, il ne reste qu'une solution de deuxième choix. Nous la vivons maintenant avec le taux d'intérêt négatif et ses conséquences. En ce moment, la Banque Alternative Suisse connaît sûrement, elle aussi, l'une des périodes les plus difficiles de son histoire, ne serait-ce que parce que la situation actuelle des taux d'intérêt restreint ou annihile presque toute marge de manœuvre. Une politique de taux d'intérêt négatif a également son prix.

IV. Pour terminer: une perspective

Mesdames et Messieurs, dans ce discours, je n'ai pas voulu me contenter de tergiverser avec des formulations philosophiques ou éthiques faciles, qui font l'unanimité. Voilà pour quoi j'ai aussi tenu à passer l'actualité en revue.

Revenons au début de mon intervention. Le plus important est, de mon point de vue, le rôle de pionnière de la BAS. Nous ne savons pas quels défis nous attendent. Il serait hasardeux d'établir maintenant une liste de tout ce qui reste à faire sur la place financière et dans le secteur bancaire. Il vous appartient, Mesdames et Messieurs de la direction de la BAS, de trouver - à l'avenir également - un compromis adéquat et responsable entre exigences éthiques et contraintes entrepreneuriales. Et il vous appartiendra tout autant à

l'avenir, Mesdames les clientes et Messieurs les clients de la Banque, de confronter vos revenus à des principes alternatifs, éthiques, durables et sociaux.

« Il est bien difficile pour la nouveauté de prouver qu'elle est meilleure », a affirmé le sage et poète Kurt Marti. Cela demeure vrai, ô combien! A nous toutes et tous, à vous de la direction en particulier, et aussi à vous clientes, clients et actionnaires de la BAS, je souhaite le courage de continuer à chercher et à vivre cette nouveauté, cette alternative!

Rudolf Strahm

*Dr h.c., ancien surveillant des prix, ancien Conseiller national
3037 Herrenschwanden, www.rudolfstrahm.ch*